



L'école R. Badinter adopte l'écomobilité !

« Comment favoriser la venue des parents
et des enfants à l'école à pied, à vélo,
à trottinette ? »

C'est la question que se posent Nantes Métropole et la ville de Saint-Jean-de-Boiseau à travers le dispositif d'écomobilité scolaire.

L'objectif :

Proposer et mettre en œuvre, en lien avec les parents et l'équipe scolaire, un plan d'actions permettant de favoriser les modes doux (vélo, marche à pied, trottinette, ...) pour venir à l'école.

Ce dispositif expérimental s'intègre au nouveau Plan Vélo de la Métropole. D'ici 2020, ce sont près de quarante cinq écoles qui auront intégré la démarche à l'échelle de l'agglomération nantaise.

Chaque plan d'écomobilité scolaire est différent.
Il s'adapte à l'école, au quartier, aux parents et aux enfants.

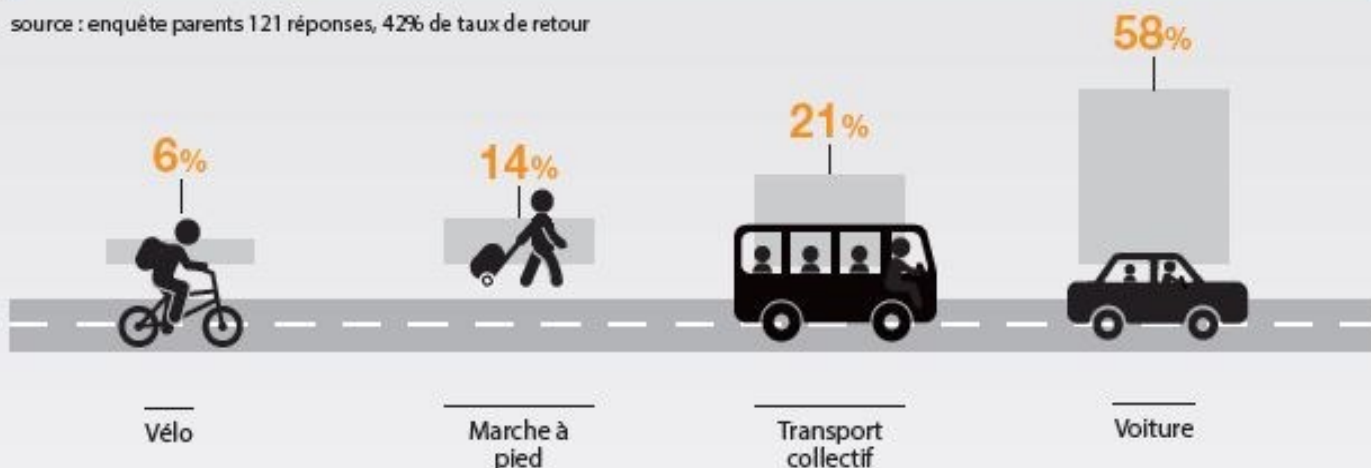
Votre école a intégré le dispositif d'écomobilité scolaire en septembre 2018



LE DIAGNOSTIC

1 Aujourd'hui, comment les enfants viennent à l'école ?

source : enquête parents 121 réponses, 42% de taux de retour



2 Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez aux abords de l'école ?



3 Les mesures que vous souhaitez

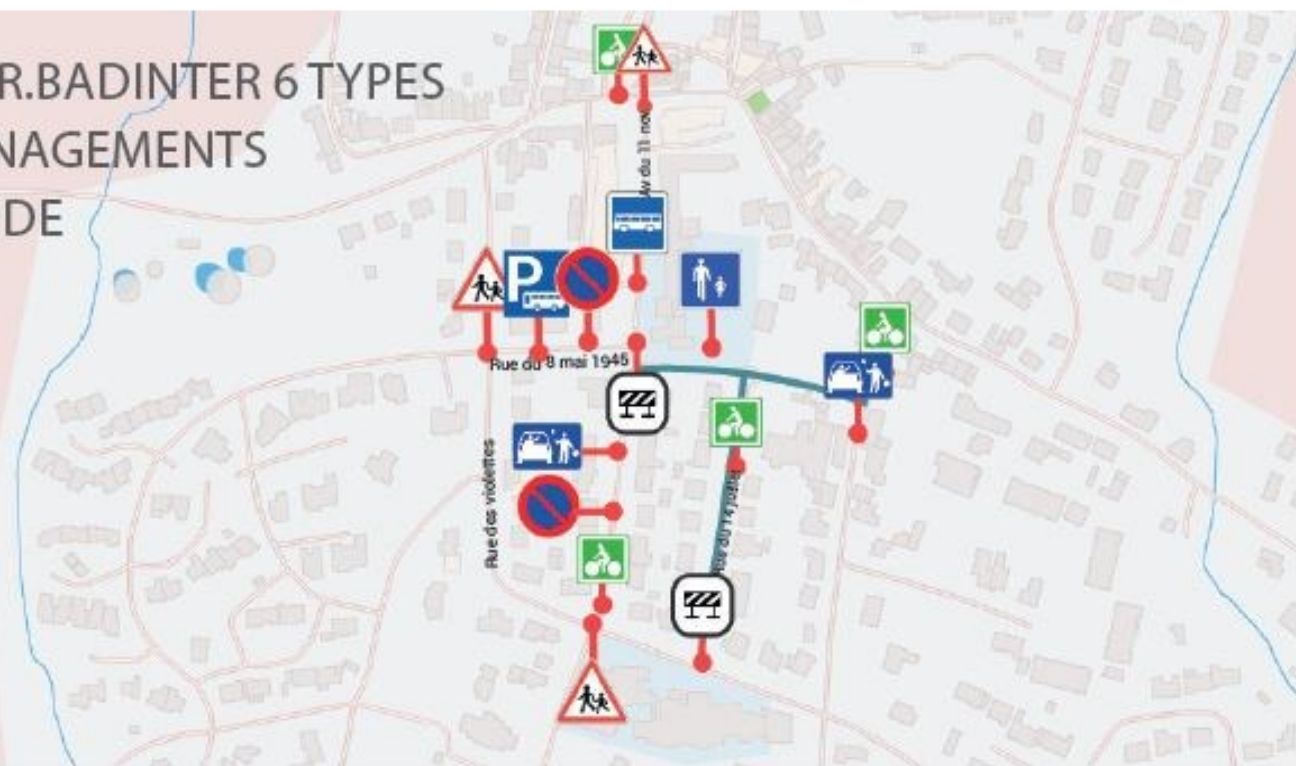


De nouveaux aménagements pour rendre l'accès à l'école plus sûr et plus confortable

Suite au diagnostic réalisé, Nantes Métropole et la Ville de Saint-Jean-de-Boiseau ont établi un plan d'actions pour améliorer les conditions d'accès à l'école en modes doux.

Venir à pied, à vélo ou à trottinette doit devenir ainsi plus sûr et plus confortable tant pour les enfants que pour les parents.

ECOLE R. BADINTER 6 TYPES D'AMÉNAGEMENTS À L'ÉTUDE



Améliorer l'identification de l'école à destination des automobilistes



Mettre en place une fermeture temporaire des rues Communales et du 14 juillet



Aménager le parvis (abris, mobilier de repos et stationnement vélo pour les parents)



Rendre ludique les cheminements piétons



Sécuriser les cheminements piétons (implantation de dispositifs anti stationnement)



Mettre en place une signalétique incitative pour les cyclistes et les piétons



Créer quelques places de dépose minute (rue du Landais et rue du 11 novembre)



Aménager le quai pour les cars scolaires



Mise en accessibilité de l'arrêt de car scolaire

Etudes à venir

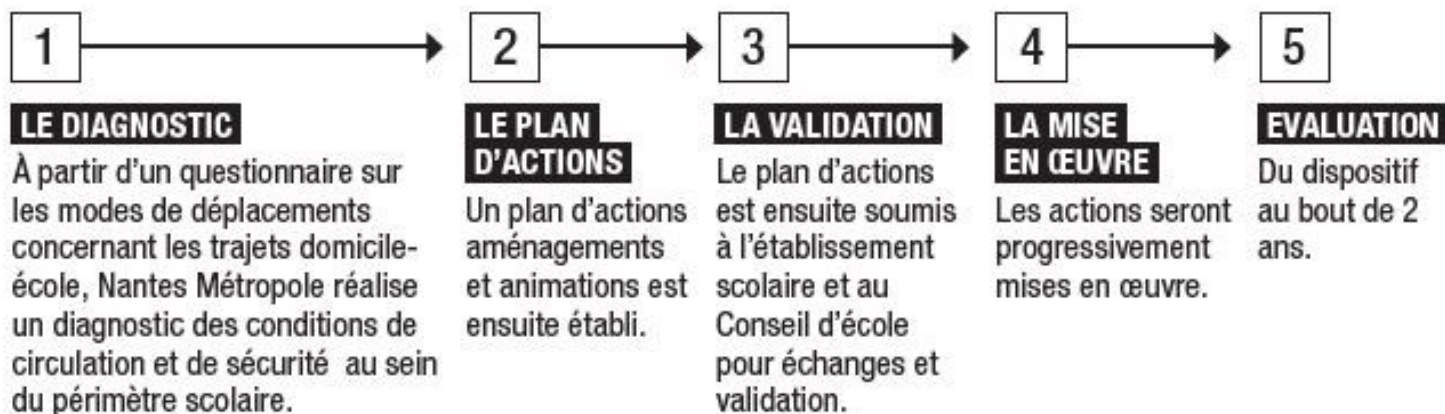
Des animations pédagogiques visant à sensibiliser et informer sur la pratique des modes doux sont proposées par Nantes Métropole. Elles ont été mises en œuvre au printemps 2019 et pourront se poursuivre sur l'année scolaire 2019-2020.

L'écocomobilité scolaire, c'est quoi ?

Ce dispositif invite à repenser les déplacements des élèves vers leur école afin de réduire l'usage de la voiture particulière en faveur de pratiques plus sûres, moins polluantes et plus conviviales telles que le vélo, la trottinette, la marche ou les transports collectifs.

Comment se déroule-t-il ?

Plusieurs étapes sont nécessaires à la réalisation d'un plan d'écocomobilité scolaire



4 bonnes raisons de venir à l'école à pied ou à vélo.



Pour favoriser une ville apaisée et conviviale :

Se déplacer autrement qu'en voiture permet de profiter différemment de la ville : les enfants et leurs parents redécouvrent leur quartier. C'est aussi plus de convivialité et un moyen de connaître d'autres parents, ses voisins...



Pour une ville durable :

Moins de voitures dans les rues diminue le bruit, la pollution et améliore le cadre de vie.



Pour les bienfaits de l'exercice physique :

La marche et le vélo sont des activités physiques qui profitent aussi bien aux enfants qu'aux accompagnateurs. L'Organisation Mondiale de la Santé recommande de pratiquer une demie heure par jour une activité physique modérée. Pensez-y !



Pour appréhender la sécurité routière :

Moins de voitures devant l'école, c'est plus de sécurité pour tous. Aller tous les jours à l'école, à pied ou à vélo permet également aux enfants d'acquies l'autonomie et le comportement adapté à avoir dans la rue : respecter les sens de circulation, apprendre à traverser...